

COMPTE – RENDU

DE SÉANCE

DU 06 novembre 2019 à 18 heures 00

Présents : Jean-Pierre PROU, Claude LUCAZEAU, Lionel RICHÉ, Véronique RATEAU, Mickaël ANTUNES, Christine GRILLAUD, Frédéric CARDINAL, M. Jacky ROUSSEAU, Pascal LYS, Marina FERREIRA, Mickaël PÉRÉ, Alain GUERIN, Samuel DAVID, Claire BERTHOMMÉ,

Absents excusés :

Absents :

Convocation : le 24 octobre 2019

Décision modificative régularisation écritures 2003, 2004, 2005 et SDEER :

Madame le Trésorier informe l'assemblée de la nécessité de régulariser des écritures d'ordre

- de voirie faite par la CDC.

Pour 2003 : 5 791 €

2004 : 4 882 €

2005 : 5 670 €

2006 : 2 520,77 €

Soit un total de 18 863,77 €

- travaux SDEER 2018 pour un montant de 145,83 €

Le Conseil Municipal accepte la décision modificative pour un montant total de 19 009,60 €

Création d'emploi en CDD d'archiviste :

Suite à la visite du service des Archives Départementales et la création d'une salle d'archive accessible, monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de créer un poste d'archiviste pour procéder au tri des archives communales et de créer un bordereau de destruction.

Après examen, le Conseil Municipal décide de créer un poste en CDD pour 4 à 6 semaines d'archiviste.

Création de deux emplois d'agents recenseurs :

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2019, de celui-ci découle l'attribution de la DGF, dotation primordiale pour le fonctionnement de la commune.

Au-delà de 280 foyers, il est nécessaire de diviser la zone de collecte en deux parties et par conséquent il est nécessaire de recruter deux agents recenseurs pour effectuer le recensement.

Le Conseil Municipal décide de créer ces deux postes.

Investissement avant vote du budget :

Comme tous les ans, à la même époque, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser la libération de crédit d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement de l'année hors chapitre 16, afin de permettre le règlement éventuel de dépenses d'investissement engagées avant le vote du budget.

Pour le début 2020, l'assemblée valide le montant de 37 300 € correspondant à 25 % de 149 200 €.

Vœux du Maire :

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 10 janvier 2020.

Avancement des travaux :

- salle archive : l'escalier est commandé, il devrait être posé courant décembre.
- enfouissement des réseaux : le 18 décembre, coupure électrique toute la matinée pour effectuer le basculement.

Déploiement de la fibre :

Monsieur le Maire et monsieur Riché ont rencontré l'entreprise prestataire, le 18 novembre ils vont mettre une chambre route de Saint Simon et commencer le déploiement.